

Directives techniques nationales

Qualification de la nation et épreuve de sélection des représentant(e)s français(e)s aux JOJ 2018.

Discipline Multicoque – Nacra 15

Les présentes directives techniques nationales précisent les modalités de sélection des sportif(ve)s autorisé(e)s à participer aux compétitions de sélection des représentants français aux prochains Jeux Olympiques de la Jeunesse 2018 dans la discipline multicoque série Nacra 15, conformément à l'article 3 du règlement de sélection pour les épreuves de voile aux JOJ validé par le Conseil d'Administration de la FFVoile.

L'objectif visé est d'obtenir le titre aux JOJ 2018, ou à défaut, un podium. La qualification de la nation est une étape préalable à cet objectif.

EPREUVE DE QUALIFICATION DES NATIONS ET DE SELECTION AUX JOJ 2018

L'épreuve de qualification de la nation pour participer aux JOJ 2018 s'effectue lors du Championnat du Monde 2018 de Nacra 15 à Barcelone en Espagne.

MODALITES DE SELECTION DES SPORTIVES ET SPORTIFS POUR PARTICIPER AUX EPREUVES DE QUALIFICATION DE LA NATION AUX JOJ 2018

Les sélections aux épreuves de qualification de la nation sont arrêtées par le Directeur Technique National (DTN) sur proposition du coordinateur national du dispositif Relève et du coordinateur national de la série concernée.

Etape 1 : Sélection de quatre (4) équipages mixtes lors du stage national « open » de préparation à l'ENVSQ Quiberon du 23 au 27 février 2018 afin de participer au championnat du monde de Nacra 15 à Barcelone.

Etape 2 : Accompagnement de la délégation des 4 équipages (à l'issue de l'étape 1) au Championnat du Monde (CM) de Nacra 15, à Barcelone en Espagne, du 22 au 28 avril 2018, en vue d'obtenir la qualification de la nation.

A l'issue de ce stage, et pour les équipages retenus, il sera proposé un programme de préparation terminale au championnat du Monde de Nacra 15.

MODALITES DE SELECTION DES SPORTIVES ET SPORTIFS POUR REPRESENTER LA FRANCE AUX JOJ 2018

La sélection aux épreuves internationales de références est arrêtée par le Directeur Technique National (DTN) sur proposition du coordinateur national du dispositif Relève et du coordinateur national de la série concernée.

En application de l'article 3 du règlement de sélection des JOJ 2018, l'épreuve de sélection pour représenter la France aux JOJ 2018 est le Championnat du Monde Jeune 2018 de Nacra 15 à Barcelone en Espagne du 22 au 28 avril 2018.

En cas d'absence d'équipage français sur le podium, le DTN appréciera la meilleure chance de réussite française :

- 1- parmi les équipages français figurant dans le top 6 du championnat du monde de Nacra 15 2018,
- 2- à défaut, sur le podium du national catamaran de juillet 2018,
- 3- à défaut de ces deux cas, sur observation d'équipage en capacité d'organiser le maximum de courses lors de l'une ou l'autre de ces épreuves.

Jacques CATHELINÉAU,
DTN de la FFVoile.

